

COMMUNE de MONTFLEUR

Mairie Rue sous la ville 39320 Montfleur

Tél/fax : 03 84 44 30 70

Courriel : commune.montfleur@orange.fr

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 07 JUILLET 2014 à 20 HEURES 30

Date de convocation : 01/07/2014

Présents : Mmes Jacqueline AURINE, Eliane CATTENOT.

**MM Joël ANTOINE, Claude BAUGEY, Michel CHAVANT,
Philippe JACQUIN, Jean-Claude NEVERS, Jean-Yves MEUNIER,
Jean-Louis TISSOT.**

Absentes excusées : Mmes Sophie FERROUILLET, Sandrine GOULY

Le Conseil Municipal décide :

- De prendre en charge les dépenses ci-après au compte « fêtes et cérémonies » dans la limite des crédits inscrits au budget communal :
 - * D'une manière générale, l'ensemble des biens, services, objets et denrées divers ayant trait aux fêtes et cérémonies tels que, par exemple, les décorations de Noël, illuminations de fin d'année, les jouets, friandises pour les enfants, diverses prestations et cocktails servis lors des cérémonies officielles et inaugurations, les repas de Aînés.
 - * Les fleurs, bouquets, gravures, médailles et présents offerts à l'occasion de divers évènements nationaux ou fêtes nationales ou réceptions officielles.
 - * Le règlement des factures de sociétés et troupes de spectacles et autres frais liés à leurs prestations ou contrats.
 - * Les feux d'artifice, concerts, manifestations culturelles, locations de matériel (podiums, chapiteaux, etc...)
 - * Les frais d'annonces et de publicité ainsi que les parutions liées aux manifestations.
 - * Les frais de restauration liés à des repas organisés lors de manifestations nationales ou de réunions officielles.
- De ne pas verser les indemnités de conseil et de confection des budgets allouées au Trésorier à compter du 29 mars 2014.
- D'Adhérer à l'Association Interprofessionnelle de Santé au Travail du Jura pour un agent contractuel.
- De réhabiliter le bâtiment communal de la mairie, charge M. le Maire de solliciter des subventions et de constituer les dossiers.

**Pour extrait conforme, le 29 JUILLET 2014
Le Maire, Jean-Claude NEVERS**